

M. Stevens: Le député du Nouveau parti démocratique peut être certain que lorsque les négociations se préciseront, nous ferons une déclaration à ce sujet à la Chambre.

* * *

L'ÉNERGIE

L'ACCORD DE L'OUEST—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DE TERRE-NEUVE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Hier, la ministre a fait la fortune du secteur pétrolier, qui est déjà très riche au Canada. Mais ce fut une journée néfaste pour Terre-Neuve. Étant donné les conséquences sérieuses que cela va avoir pour le gouvernement et pour la population terre-neuvienne au niveau de la mise en valeur du champ Hibernia, j'aimerais savoir de la ministre si elle a consulté le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, et si, dans l'affirmative, il a approuvé l'Accord de l'Ouest?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, la situation en ce moment est vraiment incroyable. Le gouvernement a négocié en six mois deux accords énergétiques qui ont réconcilié deux régions du pays que le gouvernement précédent avaient coupées de la Confédération. Mais il n'y a personne dans l'opposition pour offrir ses félicitations. Saviez-vous qui nous a félicités, monsieur le Président? C'est le ministre chargé de l'Énergie, Bill Marshall, qui a appelé mon bureau pour me féliciter d'un accord qui va profiter à Terre-Neuve, comme il le sait.

Des voix: Bravo!

LA MISE EN VALEUR DU CHAMP HIBERNIA

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, c'est effectivement un jour incroyable du point de vue de l'Accord de l'Ouest. C'est justement parce que nous avons approuvé l'accord que le gouvernement a passé avec Terre-Neuve, alors que le gouvernement précédent n'y était pas arrivé, que nous nous inquiétons. Comme la ministre n'a pas consulté le premier ministre terre-neuvien, comment peut-elle se justifier d'avoir compromis tout le projet Hibernia et d'avoir rendu inopérant l'accord avec Terre-Neuve?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, même en fait d'électorisme, je pense que cela dépasse les bornes. Il n'y a rien dans cet accord qui nuise à Hibernia. Il l'aide au contraire. Tout d'abord, en supprimant la TRPG, qui est une taxe détestée des milieux producteurs de l'ensemble du pays, cela améliore la rentabilité d'Hibernia. Or en prévoyant la déréglementation, il va améliorer les marchés d'Hibernia. Cet accord est bon pour toutes les régions productrices du pays. Terre-Neuve aura le pouvoir de se fixer elle-même ses redevances et son régime fiscal, en dehors de toute intervention fédérale. Voilà ce que Terre-Neuve veut.

Des voix: Bravo!

Questions orales

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE SYSTÈME DE PROMOTION DES OFFICIERS D'IMMIGRATION

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration mais, en son absence, je vais la poser au ministre suppléant.

Le système de promotion des officiers d'immigration, fondé sur le nombre d'immigrants illégaux trouvés aux points d'entrée au Canada, est vertement critiqué. La ministre a institué une enquête sur cette affaire, mais j'aimerais savoir qui sont les responsables de cette enquête et quel est leur mandat. J'aimerais également savoir si les responsables de l'enquête auront accès à tous les dossiers et s'ils pourront faire comparaître des témoins.

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je prends bonne note de la question, et la ministre elle-même répondra à la députée à la prochaine occasion.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'ACCORD DE L'OUEST—LE GAZODUC DE L'ÎLE DE VANCOUVER

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle se rappellera très bien que, il y a un moment, elle parlait de tous les emplois qui seraient créés par le gazoduc de l'île de Vancouver. Elle se rappellera également que, pendant l'été de 1984, elle et le premier ministre ont promis aux habitants de Colombie-Britannique que le gouvernement fédéral permettrait la construction de ce gazoduc en accordant une subvention à la Colombie-Britannique. La ministre a-t-elle toujours l'intention d'accorder cette subvention qui permettrait la construction de ce gazoduc ou va-t-elle s'en remettre au secteur privé?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, les fonctionnaires de mon ministère ont actuellement des entretiens avec les responsables de la Colombie-Britannique à propos de la rentabilité d'un gazoduc. J'informerai la Chambre de la situation de ce projet lorsque les entretiens seront terminés.

LES TAXES SUR LES PROFITS IMPRÉVUS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, la ministre nous a dit que ce nouvel accord aiderait à canadianiser le secteur pétrolier. Elle sait sans doute que les principaux bénéficiaires de l'accord seront les sociétés pétrolières qui pourront profiter des prix mondiaux pour le pétrole ancien. Il s'agit presque exclusivement de sociétés étrangères. La ministre pourrait-elle nous expliquer pourquoi elle n'a pas envisagé de taxes sur les profits imprévus, étant donné que l'augmentation du prix de ce pétrole ancien sera de plus de \$4 le baril? Pourquoi ne pas utiliser une taxe sur ces profits excédentaires pour défrayer le coût de l'accord, au lieu de le faire financer par le consommateur canadien?